

LE PROJET ÉDUCATIF

GLOBAL

2014 > 2020

de la ville de

SARAN



Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

ÉDITORIAL

Citoyen en devenir

L'équipe municipale s'est engagée dans l'écriture d'un nouveau Projet Éducatif Global, elle revendique de permettre à chaque enfant saranais de bénéficier d'actions éducatives de qualité dans les temps périscolaires, extrascolaires et tout au long de sa vie. Parce que l'éducation ne cesse pas à la sortie de la classe, parce que la formation du citoyen est permanente.

C'est par une approche des savoirs qui donne à comprendre la complexité de la vie, des cultures, des sciences, de l'histoire... provoquant l'imagination et la créativité pour s'émanciper et refuser la pensée unique, que nous poursuivons nos orientations éducatives pour tous les enfants et jeunes saranais.

Le Projet Éducatif Global a pour objectif de donner durablement du sens commun, une logique à l'action municipale et de fédérer le travail de l'ensemble des services municipaux. C'est pourquoi, il est du devoir de la ville de mettre à disposition des outils, des espaces, des personnels qualifiés pour répondre à sa politique éducative.

Pour y parvenir la ville doit poursuivre son projet et ses actions avec l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, parents, mais aussi partenaires associatifs et institutionnels. Avec la participation de tous, l'acte éducatif Global prend toute son importance et sa légitimité.

Pour donner homogénéité et lisibilité à notre projet, je vous invite à parcourir les pages suivantes, elles vous permettront de découvrir les valeurs et finalités que nous poursuivons au niveau de l'équipe municipale. Ce projet se veut ambitieux, c'est de notre responsabilité. L'éducation est la base de notre société, nous sommes tous concernés pour donner un avenir meilleur à nos enfants et nos jeunes, ils sont l'avenir de demain.

Maryvonne Hautin,
maire de Saran



SOMMAIRE

.4/ INTRODUCTION

.8/ QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

9/ ① : L'ÉTAT DES LIEUX : LE DIAGNOSTIC

10/ Les structures municipales en lien avec les activités éducatives.

12/ La population saranaise.

13/ Les différents temps de vie de l'enfant.

14/ Les activités municipales sur temps scolaire.

15/ Les activités municipales sur temps périscolaire.

17/ Les activités municipales sur le temps extrascolaire.

20/ Les moyens alloués.

22/ Les constats liés au diagnostic.

23/ ② : LES VALEURS ET FINALITÉS

Orientation 1 : Répondre aux besoins de chaque enfant et jeune dans un cadre agréable et sécurisant.

24/ Orientation 2 : Favoriser l'éducation populaire par la prise en compte de tous les enfants et les jeunes.

26/ Orientation 3 : Favoriser le vivre ensemble par la solidarité, la citoyenneté et la démocratie.

29/ Orientation 4 : Être à l'écoute des familles et favoriser l'aide à la parentalité.

31/ Orientation 5 : Favoriser au respect de l'environnement et de la nature.

33/ Orientation 6 : Œuvrer pour une éducation globale.

35/ ③ : LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES À LA VILLE

36/ ④ : L'ÉVALUATION

37/ LA MISE EN ŒUVRE DU PEG ET DE SON SUIVI

L'éducation ne se borne pas à l'enfance et l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école.

Toute notre vie, notre milieu est notre éducation.

Paul Valéry

INTRODUCTION



L'ANNÉE 2014, aura vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Difficile pour les collectivités d'y renoncer.

Les bonnes intentions du gouvernement au départ ont laissé place à des incohérences : La ville se retrouve seule à porter sa mise en place.

L'implication partenariale et la recherche d'une cohésion éducative pour favoriser la prise en compte de tous les enfants restent à démontrer.

La diversité des pratiques communales n'a pas pu répondre aux objectifs du gouvernement. Les moyens financiers nécessaires pour organiser le nouveau temps périscolaire (TAP) sont insuffisants malgré la dotation spécifique de l'État et l'aide financière la Caisse d'allocation familiale.

La nouvelle équipe municipale en début de mandat 2014 a eu le souhait de redéfinir ses orientations de politique éducative.

L'arrivée du Projet éducatif territorial (PEDT), ne vient en rien arrêter cet objectif. Ce dernier réalisé par la ville sous les directives de l'Éducation nationale, détermine nos actions éducatives, plus particulièrement dans le domaine périscolaire en partenariat avec l'école.

La ville depuis de nombreuses années développe des activités éducatives de qualité au sein des écoles et des accueils périscolaires. C'est ce qu'elle souhaite poursuivre par l'intermédiaire du PEDT.

Ce dispositif contractuel, signé pour l'instant jusqu'en 2017, ne peut à lui seul résumer l'acte éducatif poursuivi au sein de la ville.

Le champ de l'éducatif étant très vaste, la ville souhaite réaffirmer ses valeurs et finalités dans le domaine de l'extrascolaire et plus particulièrement auprès de la jeunesse saranaise : préadolescents et adolescents.

Pour y arriver la ville est consciente, qu'elle doit prendre en compte l'éducation de l'enfant et du jeune dans sa globalité.

L'éducation globale prend en compte tous les temps de vie de l'enfant en y associant tous les acteurs qui jouent un rôle essentiel pour que l'enfant devienne un adulte autonome et responsable.

La famille, l'école, les loisirs vont rythmer la vie de l'enfant et il devra chercher un équilibre entre ses savoirs, ses savoir-faire et son savoir-être, pour trouver une place dans la société.

L'école a été considérée pendant des années comme le seul lieu des savoirs.

À y regarder de plus près, l'école est la base de l'instruction et le socle commun va permettre à l'enfant d'acquérir des connaissances de base, des savoirs dans différents domaines, (langues, histoire, géographie, culture, mathématiques et sciences...) indispensables pour pouvoir continuer à évoluer et s'éduquer. L'école apprend à apprendre.

L'école, pour favoriser le suivi de l'enfant, a besoin de tenir compte de l'environnement social de ce dernier.

La structuration des familles a changé, de plus en plus d'enfants se retrouvent partagés entre les deux parents, ou parfois avec un seul parent, il n'est pas facile pour certains de trouver leur place.

Parfois les parents souhaitent plus d'écoute et d'autres lancent un SOS. Il n'est pas simple d'être parents aujourd'hui.

Tout va vite, beaucoup trop vite et les journées sont bien remplies. La crèche, *la nounou*, les grands-parents, l'école, le travail, les activités périscolaires, le centre de loisirs, l'activité sportive, l'activité culturelle... STOP !

Et L'ENFANT dans tout ça ?

L'enfant du XXI^e siècle évolue avec une plus grande autonomie. Le nouvel air numérique modifie ses relations et sa manière de communiquer.

Les adolescents deviennent, en apparence extérieure, des adultes avant l'âge, mais il leur faut plus de temps pour trouver leur légitimité.

La mode, les médias, la télévision, les jeux numériques viennent influencer les comportements.

De quoi les enfants et les jeunes ont-ils besoin ? De tout et de rien et parfois de n'importe quoi.

Pour ne pas tomber dans les dérives de la société de consommation et de l'individualisme et apprendre à faire des choix, l'éducation doit s'exprimer au travers de valeurs.



« Un adulte tolérant capable de vivre
avec les différences de chacun(e) »

Quel adulte voulons-nous pour **Demain ?**

INTRODUCTION



SES VALEURS HUMANISTES, la ville souhaite les partager avec l'ensemble des co-éducateurs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes.

Le Projet Éducatif Global doit permettre dans un premier temps de fixer des orientations auprès des différents professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dans le milieu de l'école, du périscolaire et de l'extrascolaire (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, agents de restauration, animateurs, éducateurs, professeurs de musique et de danse, bibliothécaires...).

L'objectif : donner du sens et expliquer en quoi les actions sont nécessaires.

Dans un deuxième temps, il doit favoriser la cohésion éducative. Donner une place aux différents co-éducateurs qui interviennent de près comme de loin auprès de l'enfant (parents, enseignants, partenaires associatifs et institutionnels)

L'éducation globale doit être valorisée sous toutes ses formes. Elle doit faire partie intégrante des attitudes et des comportements des enfants et des jeunes. De tous les jeunes. Quels que soient les milieux sociaux et les origines culturelles.

Il en va de même de l'éducation populaire qui doit permettre à tous les enfants et jeunes d'accéder à des activités culturelles et sportives.

La ville en proposant des actions où le jeune a la possibilité de s'exprimer, de s'impliquer favorise la citoyenneté.

La jeunesse n'est pas en mal, elle demande juste de trouver sa place, d'être écoutée et valorisée.

L'accompagnement pour faciliter l'orientation scolaire et la formation professionnelle sera poursuivi au sein du Point information jeunesse.

Se projeter pour demain : la perspective pour un jeune d'effectuer un seul métier évolue vers une plus grande polyvalence. Il sera peut-être obligé d'en exercer plusieurs. C'est alors que la formation tout au long de sa vie devient une réalité et un réel besoin.

« Un adulte libre et autonome, responsable de ses choix »

La prévention au travers de thématiques sur des faits de société doit permettre au jeune d'avoir une réflexion, trouver ses besoins afin de mieux s'intégrer dans le mode de vie qu'il aura choisi.

La nouvelle conception du journal municipal de la jeunesse *Caractère* laissera une place importante à ces thématiques, les jeunes pourront prendre la parole, soit par l'écrit dans le journal, soit par l'intermédiaire du Club radio, en coopération avec les Francas du Loiret.

La place des jeunes sera bien au cœur du Projet Éducatif Global.

Les activités Enfance/Jeunesse seront réaffirmées tout en tenant compte du contexte économique.

En effet, l'État doit assumer pleinement son rôle, il ne peut pas d'un côté imposer une réforme de la semaine scolaire qui augmente les dépenses de la collectivité et de l'autre baisser les dotations de cette dernière.

L'éducation est l'affaire de tous, mais pour l'instant la ville porte des dépenses dont elle se serait bien passée.

Les perspectives politiques qui se dessinent vers une Communauté urbaine et la mutualisation de compétences risquent de laisser un goût amer.

La proximité aux usagers et les moyens pour répondre à un service public de qualité seront remis en cause.

Afin de ne pas tomber dans la marmitte des grands décideurs, la ville poursuivra ses actions afin de répondre au mieux à un service public de proximité.

Le travail en transversalité inter-services devra se renforcer pour maintenir nos projets.

La collaboration sera de mise, en interne et en externe avec nos partenaires, tout en gardant nos spécificités et nos savoir-faire.

C'est par la complémentarité de chacun et chacune de nos compétences respectives, que nous arriverons à construire l'avenir des enfants et des adultes endevenir.



« Un adulte capable de préserver la nature et son environnement »

.....



QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL ?

POUR QUI ?

Pour tous les enfants et les jeunes saranais de 0 à 25 ans (*spécificité pour les plus de 17 ans pour l'orientation professionnelle en lien avec le Point information jeunesse*).

POURQUOI ?

Pour apporter une cohésion et une complémentarité éducative auprès des projets et activités de la ville, proposées aux enfants et aux jeunes en parallèle de l'école, du collège et du lycée.

Pour accompagner les enfants et les jeunes à devenir des citoyens libres et responsables.

Pour donner du sens au travail des professionnels de la ville.

Pour une prise en compte de tous les co-éducateurs intervenant dans l'éducation de l'enfant et du jeune.

COMMENT ?

Par des interventions et des aides éducatives au sein des écoles,

Par la mise en place de projets et d'activités sur les temps périscolaires et extrascolaires,

Par la mise en place d'animations spécifiques : concerts, spectacles, sorties, fêtes de quartier, forums, veillées, nuits au centre...

Par l'organisation de séjours de vacances et de classes de découverte au centre de nature du Grand-Liot, propriété communale des habitants de Saran,

Par la mise en place de moyens : financiers, locaux, personnels, règlements, méthodes.

AVEC QUI ?

Avec les professionnels de la ville, Avec les enseignants et les professeurs,

Avec les parents, les associations des représentants des parents d'élèves,

Avec les partenaires associatifs saranais,

Avec les partenaires institutionnels et organismes :

la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale),

l'Éducation nationale, la Caisse d'allocation familiale, le Conseil départemental, la DRAC

Direction régionale des affaires culturelles, les associations d'éducation populaire, le CRIJ *Centre régional d'information jeunesse*, etc.

Avec la collaboration des villes de l'Agglo,

Avec des prestations de service.

OÙ ET QUAND ?

Dans tous les temps de vie de l'enfant et du jeune,

Dans l'école, en périscolaire, le matin, le midi, le soir, le week-end, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires,

Dans la ville, au sein des quartiers, au pied des habitations, au niveau des structures municipales : crèche, équipements sportifs et culturels, centres de loisirs...

Au niveau des associations sportives, culturelles et solidaires.

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LE DIAGNOSTIC

ORGANISATION DES SERVICES DE LA VILLE VERS L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS



Pôle Activités éducatives

Action scolaire
Gestion de la carte scolaire, Atsem, budget, inscriptions, dérogations...

Enfance
Accueils de loisirs, accueils périscolaires.

Grand Liot
Classes de découverte, séjours, accueil à la journée.

Jeunesse/Pij
Relais de quartier, clubs : Radio, Mécanique, Image.

ORIENTATION
FORMATION /
STAGE PRÉVENTION



Pôle Culturel

Écoles municipales de Musique et de Danse

Médiathèque

Galerie du château de l'Étang

Théâtre municipal

PARTENAIRES
DES ASSOCIATIONS
CULTURELLES
SARANAISES



Pôle Sportif

École municipale de Sport

Les stages multisports

Sport été animation

Animations sportives

PARTENAIRES
DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES
SARANAISES

RÉALISÉ À PARTIR :

Des bilans des services de la ville,

D'une enquête effectuée auprès des enfants des écoles élémentaires et des collèges,

D'une enquête effectuée auprès des parents,

Des ressources internes et externes (INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques, Observatoire des inégalités, fréquentations, inscriptions aux activités...).

POUR :

Répondre aux besoins de la population saranaise et plus particulièrement du public enfance et jeunesse, tenir compte de son évolution et de ses besoins,

Clarifier les actions menées sur le terrain et les rattacher à des valeurs politiques éducatives, afin de donner du sens,

Favoriser la cohérence éducative pour faire travailler ensemble les services de la ville et avoir une réflexion commune sur l'acte éducatif,

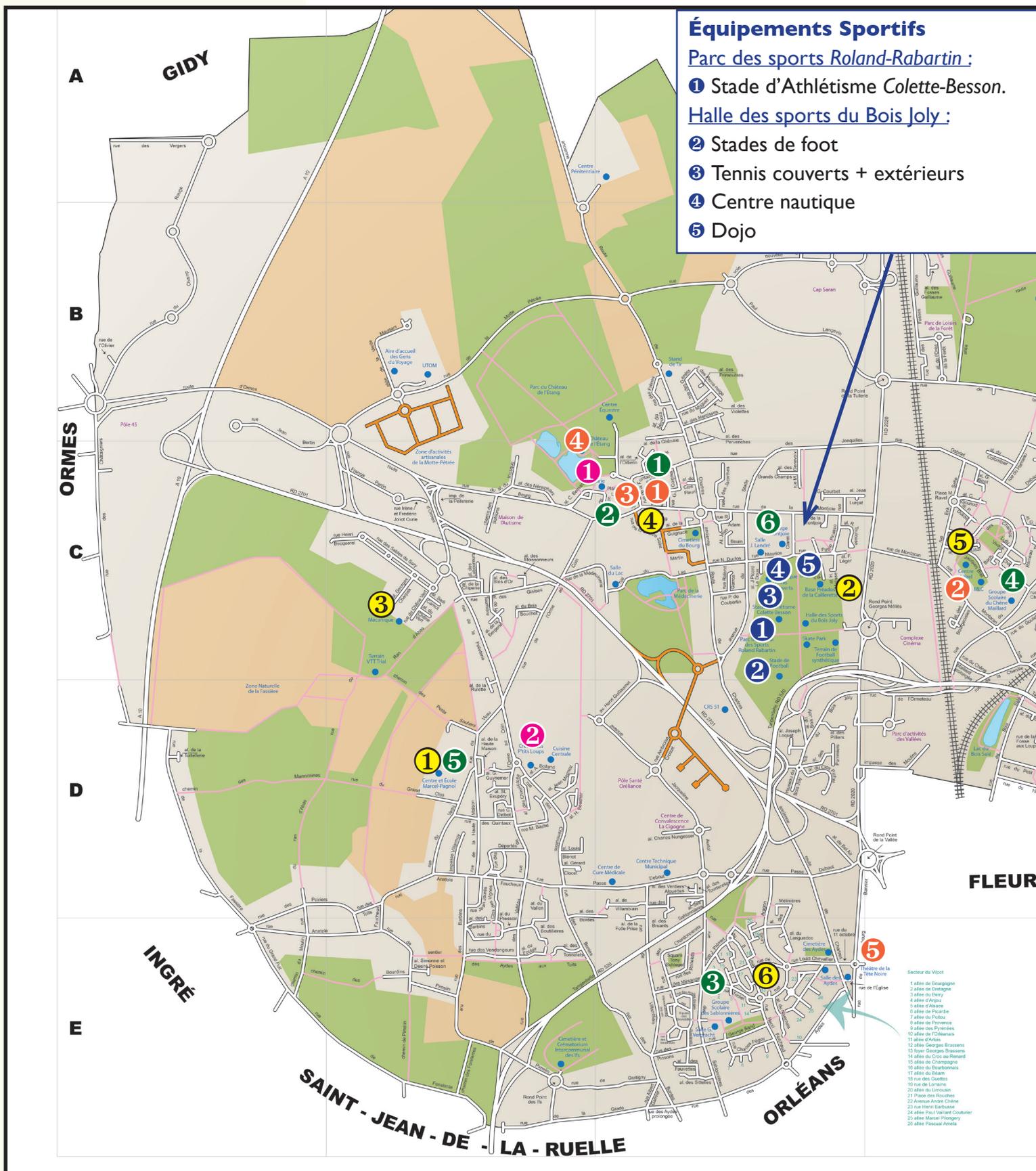
Renforcer le travail partenarial dans une démarche participative pour favoriser la coéducation.

**En 2015 :
4 393 familles sont
inscrites dans les
activités municipales dont
5 917 enfants et jeunes**

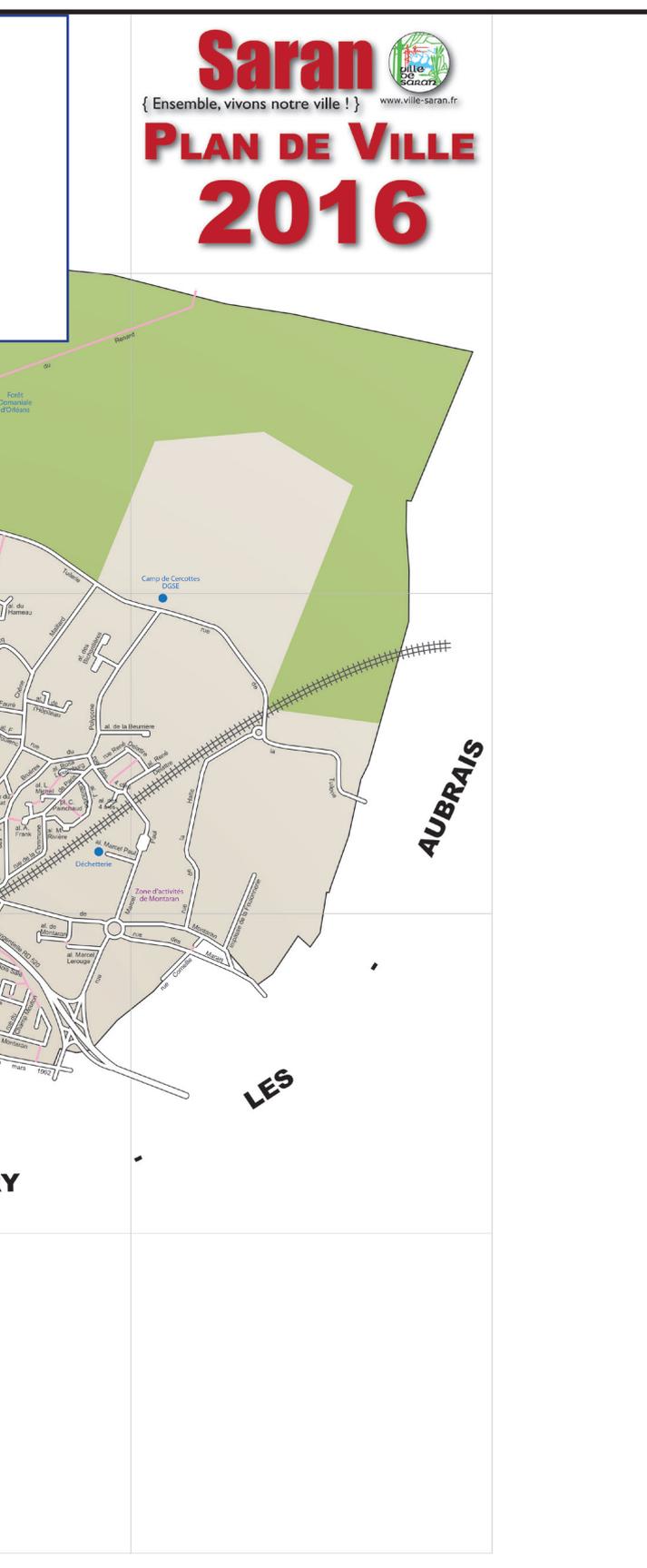
1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES STRUCTURES MUNICIPALES EN



LIEN AVEC LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES



Équipements Culturels

- 1 École de musique
- 2 École de danse
- 3 Médiathèque
- 4 Château de l'Étang : galerie/expositions
- 5 Théâtre municipal

Équipements Scolaires

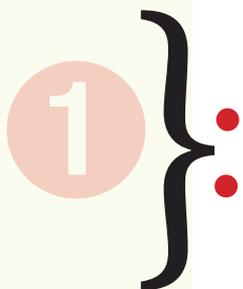
- 1 École élémentaire du Bourg et gymnase *Jean-Moulin*
- 2 École maternelle du Bourg
- 3 École élémentaire et maternelle des Sablonnières et Gymnase *Guy-Vergracht*
- 4 École élémentaire et maternelle du Chêne Maillard et Gymnase *Jacques-Brel*
- 5 École maternelle *Marcel-Pagnol*
- 6 Collège Montjoie : Gymnase *Jean-Landré*

Équipements de Loisirs

- 1 Centre de Loisirs *Marcel-Pagnol*
- 2 Base Préadolescents
- 3 Club Mécanique
- 4 Relais de quartier Bourg
- 5 Relais de quartier du Chêne Maillard et Club Radio
- 6 Relais de Quartier Vilpot et Club de l'Image

Autres équipements

- 1 Point Information Jeunesse
- 2 Crèche *Les P'tits Loups*



L'ÉTAT DES LIEUX

LA POPULATION

SARANAISE

POPULATION 2013

=

15 449 HABITANTS

RECENSEMENT INSEE 2012

**4 840 SARANAIS
DE 0 À 24 ANS**

**569 ENFANTS
DE - DE 3 ANS**

**592 ENFANTS
DE 3 À 5 ANS**

**1 052 ENFANTS
DE 6 À 10 ANS**

**1 491 JEUNES
DE 11 À 17 ANS**

**1 136 JEUNES
DE 18 À 24 ANS**

639 FAMILLES MONOPARENTALES

dont : 112 hommes seuls
avec enfant(s)

dont : 527 femmes seules
avec enfant(s)

3 034 MARIÉ(E)S

940 DIVORCÉ(E)S

4260 CÉLIBATAIRES

901 VEUFS, VEUVES

5 920 HOMMES ET FEMMES SONT SALARIÉ(E)S

5 115 hommes et femmes
sont en CDI ou titulaire de
la Fonction publique

463 hommes et femmes
sont en CDD

178 hommes et femmes
sont en Intérim

18 hommes et femmes
sont en Emplois aidés

145 hommes et femmes
sont en Apprentissage-stage

394 HOMMES ET FEMMES SONT NON-SALARIÉ(E)S

235 hommes et femmes
sont indépendants

150 hommes et femmes
sont employeurs

9 hommes et femmes
sont aides familiaux

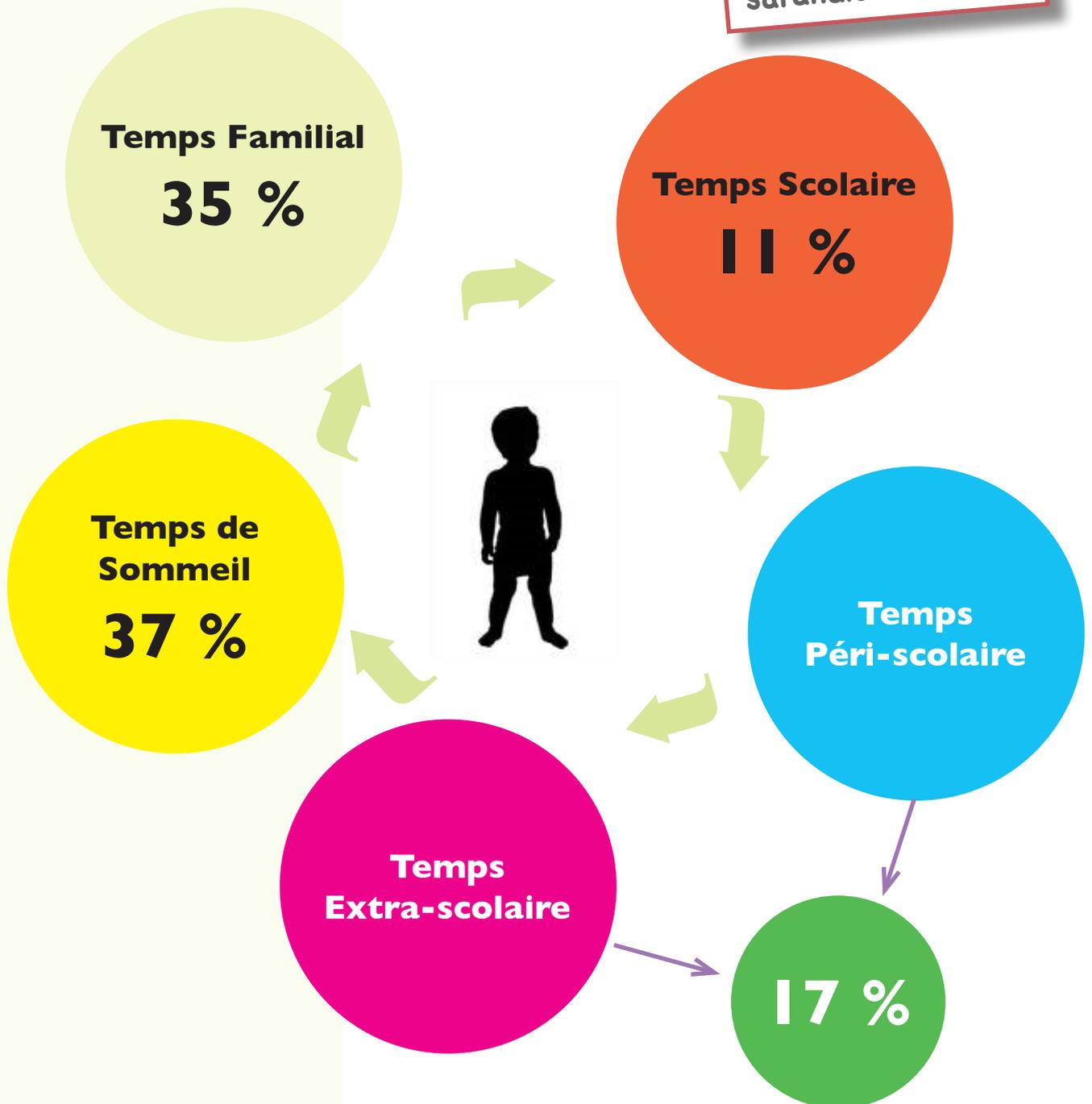
1 }

L'ÉTAT DES LIEUX

LES DIFFÉRENTS TEMPS

DE VIE DE L'ENFANT

En 2015 :
1 684 enfants
saranais scolarisés



1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

En lien avec le programme scolaire de l'Éducation nationale et les projets des professeurs des écoles

		Nombre d'enfants et de jeunes inscrits en 2015
Intervenants sportifs 	<p>Des éducateurs sportifs interviennent dans les 4 écoles élémentaires pour apporter une aide technique aux projets des professeurs des écoles, diverses activités sportives sont proposées et le centre nautique accueille les écoles pour l'apprentissage de la natation.</p> <p><i>Encadrement : Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (diplômés d'un diplôme d'État).</i></p>	<p>Maternelles : 25 classes accueillies au centre nautique soit 189 h d'intervention</p> <p>Élémentaires : 46 classes pour 2 143 h d'intervention</p>
Intervenant musical 	<p>Un professeur de musique intervient dans les 4 écoles élémentaires de Saran pour accompagner les projets musicaux des professeurs des écoles.</p> <p><i>Encadrement : Une Dumiste (Diplôme universitaire d'intervenante musicale)</i></p>	<p>881 enfants concernés 351 h d'interventions</p>
Médiathèque 	<p>Participe à des actions éducatives et pédagogiques en lien avec le système scolaire (de la maternelle au collège).</p> <p>Met des collections à disposition.</p> <p><i>Encadrement : Bibliothécaires</i></p>	<p>48 classes ont bénéficié d'un service d'accueil. 138 rendez-vous. 4 587 livres ont été prêtés</p>
Grand Liot  Classes de découverte et accueil à la journée	<p>Les écoles maternelles et élémentaires ont la possibilité de partir en classe de découverte au cœur de la Sologne (Loir et Cher).</p> <p>Le Grand Liot, propriété des habitants de Saran depuis 1979 propose des activités autour de l'éducation à l'environnement et à la nature (animation équestre, ferme pédagogique, forêt, étangs...).</p> <p><i>Encadrement : Animateurs et éducateur équestre.</i></p>	<p>2 classes élémentaires du Bourg (3jours)</p> <p>1 classe maternelle G.S M.-Pagnol (6 jours)</p> <p>1 classe maternelle G.S Chêne Maillard (4 jours)</p>
Prévention routière 	<p>Faire acquérir aux enfants en grande section maternelle et en école élémentaire des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de tenir compte des autres usagers de l'espace routier. Une Attestation de première éducation à la route (APER) est délivrée en CM2.</p> <p><i>Encadrement : Policier municipaux</i></p>	<p>Maternelle : 16 h d'intervention</p> <p>Élémentaire : 75 h d'intervention</p>
Expositions / Animations culturelles 	<p>Des visites guidées sont organisées au sein de la Galerie du château de l'Étang pour les écoles.</p> <p>La Fête des sciences est proposée en octobre, les classes de CMI et CM2 y sont conviées.</p> <p>Des projets transversaux sont proposés par le Pôle culturel de la ville (ex : <i>Partir en...</i> permet de découvrir un pays, de mobiliser l'ensemble des services de la ville, le milieu associatif ainsi que des individuels).</p>	

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

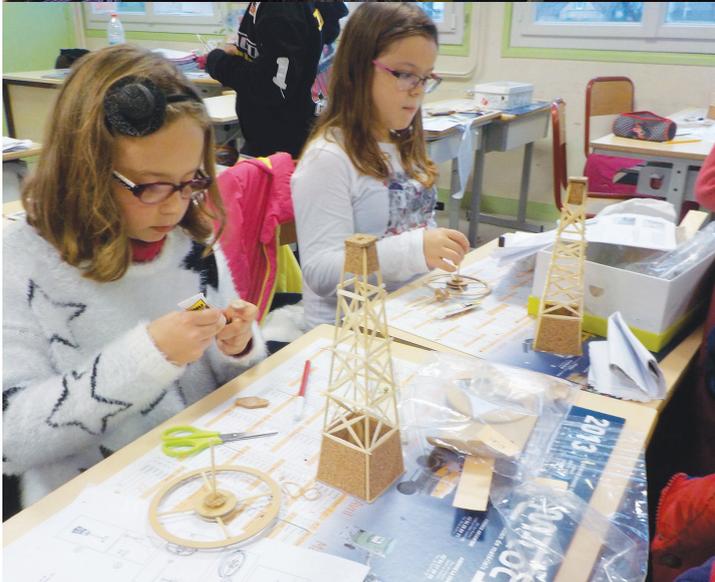
Accueils périscolaires		Nombre d'enfants et de jeunes inscrits en 2015
 <p>Matin : 7h30-8h30 Midi : 11h30-13h30 Soir : 16h30-18h</p>	<p>Installés au sein des écoles, les accueils périscolaires sont de véritables lieux éducatifs, d'échanges, d'écoute et d'apprentissages. Les enfants y viennent avant et après la classe, ainsi que sur le temps du midi, et peuvent participer librement et volontairement à des ateliers techniques divers et variés, privilégiant la détente et le jeu.</p> <p><i>Encadrement : Animateurs Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) qui sont des brevets d'État non professionnels, animateurs professionnels BPJEPS et Atsem.</i></p>	<p>1 760</p>
<p>TAP</p>  <p>Vendredi 13h30-16h30 (3 heures)</p>	<p>Activités éducatives organisées dans le cadre du PEDT. Le TAP concerne tous les enfants scolarisés, sans obligation de participer. Il doit contribuer à lutter contre les inégalités et favoriser la réussite scolaire en permettant aux enfants de pratiquer des activités sportives, culturelles et artistiques.</p> <p>De nombreux co-éducateurs des services de la ville et du milieu associatif sont mobilisés.</p> <p><i>Encadrement : 103 agents (animateurs, Atsem, éducateurs sportifs, professeurs de musique, danse, bibliothécaires...)</i></p>	<p>environ 1 050 enfants inscrits</p>
<p>L'Étude dirigée et L'Aide aux devoirs</p> 	<p>S'adresse aux enfants scolarisés de l'élémentaire au collège.</p> <p>Au sein des écoles (lundi, mardi, jeudi) ou au sein des relais de quartier : approfondir le travail fait en classe, réaliser les leçons demandées par les enseignants, trouver une aide si nécessaire.</p> <p><i>Encadrement : Professeurs des écoles, retraités de l'enseignement au niveau des écoles et animateurs/étudiants dans les relais de quartier</i></p>	<p>140</p>
<p>L'École municipale de sports</p>  <p>Le soir : 17h-18h Mercredi après-midi : 13h30-17h30</p>	<p>Elle propose de nombreuses activités sportives aux enfants du CP au CM2, l'objectif étant d'amener l'enfant dès le plus jeune âge à découvrir ou re-découvrir l'activité sportive sous forme ludique.</p> <p>Le service des sports de la ville est en relation étroite avec le tissu associatif sportif : l'Union sportive municipale de Saran et l'Association sportive Fleury-les- Aubrais/Saran.</p> <p>Le centre nautique accueille les enfants pour la pratique de la natation</p> <p><i>Encadrement : Éducateurs sportifs</i></p>	<p>339</p> <p>213</p>
<p>L'École municipale de musique</p>  <p>Horaires variables Le soir Mercredi Samedi</p>	<p>À partir de 6 ans : lieu de pratiques « amateurs » qui propose tout un cursus et un enseignement de qualité. Les cours de formation musicale et instrumentale sont individuels ou collectifs : flûte, basson, hautbois, clarinette, saxophone, violon, violoncelle, piano, tuba, trompette, guitare classique...</p> <p>À partir de 12 ans : guitare électrique, basse, guitare d'accompagnement, batterie ou chant en intégrant « un département de Musique actuelles et de Jazz » sans l'obligation de suivre l'enseignement cursus.</p> <p>Lieux et pratiques permettant la découverte du monde du spectacle par l'accès, la rencontre de la diffusion artistique.</p> <p><i>Encadrement : Professeurs de musique</i></p>	<p>450</p>

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

		Nombre d'enfants et de jeunes inscrits en 2015
<p>L'École municipale de danse</p> <p>Horaires variables Le soir Mercredi Samedi</p> 	<p>Lieu de pratiques « amateurs » qui propose un cursus et un enseignement de cours collectifs dès 6 ans :</p> <p>initiation à la danse classique, contemporaine et jazz</p> <p><i>Encadrement : Professeurs de danse</i></p>	<p>162</p>



1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

Accueil de loisirs (centres de loisirs)	3-5 ans Marcel-Pagnol	6-8 ans Marcel-Pagnol	9-14 ans Base préadolescents	Nombre d'enfants et de jeunes inscrits en 2015
 <p>Mercredi après-midi Vacances scolaires</p>	<p>Ces deux structures ont pour objectifs de prendre en compte le rythme de l'enfant et de répondre à ses besoins en fonction de son âge et de ses aptitudes. Dans un cadre sécurisant, sont développées des activités éducatives diversifiées de manière ludique dans le domaine de la culture, du sport, de la solidarité, de la nature, de l'environnement et des sciences et des techniques ainsi que des veillées, nuits au centre et séjours courts.</p> <p><i>Encadrement : Animateurs Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) qui sont des brevets d'État non professionnels, animateurs professionnels BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)</i></p>			<p>Mercredi : 545 Vacances : 944 Nuits au centre : 121 Veillées : 166 Campings : 92</p>
<p>Médiathèque</p>  <p>Mercredi après-midi Vacances scolaires</p>	<p>Lieu de formation, d'information, d'éducation et de loisirs.</p> <p>Pour les moins de 3 ans en lien avec la crèche, autour des livres : histoires, chansons, comptines.</p> <p>Pour les enfants de 3-5ans, une programmation mensuelle « Heure du conte ».</p> <p>Pour les plus grands, divers ateliers autour du livre et de l'oralité : Mangas, ateliers poème, Slam...</p> <p><i>Encadrement : Bibliothécaires et professionnels éducatifs</i></p>			<p>253 enfants des accueils de loisirs sont venus</p>
<p>Stages multisports</p>  <p>6-12 ans Petites vacances scolaires</p>	<p>Ateliers proposés sous forme de stages : athlétisme, basket ball, hand ball, football, judo, tir à l'arc, natation, roller, multi-sports aventure..)</p> <p><i>Encadrement : Éducateurs sportifs</i></p>			<p>120</p>
<p>Sport Été Animation déclaré en accueil collectif de mineurs</p>  <p>11-16 ans Vacances d'été Juillet-Août</p>	<p>À proximité du Centre nautique, des animations sportives sont proposées aux jeunes saranais et aux licenciés dans une association de l'USM ou de l'Asfas</p> <p><i>Encadrement : Éducateurs sportifs et animateurs saisonniers</i></p>			<p>63</p>
<p>Le Grand Liot</p>  <p>6-12 ans 12-15 ans du lundi au vendredi Vacances scolaires : Hiver, Printemps, Juillet-Août, Toussaint.</p>	<p>Domaine naturel, véritable lieu de dépaysement autour d'une ferme de tradition solognote, implanté sur la commune de Langon (près de Romorantin - 41).</p> <p>Les enfants saranais découvrent les joies de la collectivité (hébergement sur place) et de la vie à la campagne autour d'activités thématiques : équitation, pêche, vélo, randonnée, nourrissage des animaux, course d'orientation, affûts...</p> <p>Campings, séjours « Trappeur », les arts du cirque, jardinage...</p> <p><i>Encadrement : Animateurs et éducateur équestre</i></p>			<p>103</p>

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

<p>Les relais de quartier</p> <p>11-17 ans</p> 	<p>Bourg 56 inscrits</p>	<p>Vilpot 85 inscrits</p>	<p>Chêne Maillard 46 inscrits</p>	<p>inscrits en 2015</p>
<p>But : Établir des liens entre les jeunes des quartiers, les habitants, la mairie et les acteurs locaux.</p> <p>Objectif : permettre la communication, favoriser les échanges, favoriser les initiatives des jeunes</p>				
<p>Les Clubs</p>	<p>Mécanique</p>  <p>71 Jeunes en 2015</p>	<p>de L'Image</p>  <p>47 Enfants en 2015</p>	<p>Radio</p>  <p>20 Jeunes en 2015</p>	<p>Camps séjours 11</p>
<p>Sécurité routière, conduite sur cyclomoteur, bricolage et projets personnels, réparation et entretien de son cyclomoteur.</p> <p>Une structure agissant dans le champ de l'éducation à l'image (pratique de la photographie, de la vidéo et des arts graphiques).</p> <p>Animation de proximité et éducation citoyenne (développer la capacité d'expression et de réflexion autour de thématiques et aspects techniques).</p> <p>Favoriser la motivation et la participation des jeunes dans une démarche collective.</p>				
<p>Ateliers enfants</p> <p>7-11 ans</p> 	<p>Cet atelier situé au cœur du relais de quartier du Vilpot propose aux enfants un espace convivial où sont pratiquées des activités collectives et variées. L'esprit familial y est recherché. Étroite collaboration avec le club de l'Image (films d'animation) et le club Mécanique (caisses à savon).</p> <p><i>Intervenants : Animateurs sur l'ensemble des relais de quartiers</i></p>			<p>37</p>

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES SUR LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

Autres actions proposées dans le cadre de l'orientation,
l'accompagnement, scolaire et professionnel.

Actions dans le cadre de la prévention spécialisée.

<p>Point Information Jeunesse 16-25 ans</p> 	<p>Apporte une aide concrète et structurée aux demandes des jeunes (orientation scolaire, formation professionnelle, apprentissage, stage en alternance...).</p> <p>Information, par mise en place de ressources documentaires, outil informatique et apporte une aide technique (élaboration de C.V, lettres de motivation...)</p> <p><i>Intervenants : Animateurs</i></p>	<p>1 300 entretiens réalisés</p> <p>suivi de 110 stagiaires</p>
---	---	---

<p>Prévention spécialisée</p>	<p>Ce service a pour mission essentielle de mener des actions socio-éducatives individuelles et collectives auprès de groupes de jeunes dont la situation et le mode de vie risquent de les mettre en « marge » des circuits économiques, sociaux, culturels....</p> <p><i>Intervenants : Éducateurs spécialisés de la ville</i></p>
--	--

1

L'ÉTAT DES LIEUX

LES MOYENS ALLOUÉS

Direction de l'Éducation et des Loisirs

- Administration : 18 agents.
- Entretien-Logistique-Technique : 31,5 agents.
- Galerie du Château-Expositions : 2 agents.
- 57,5 animateurs permanents et contractuels.
- 13 éducateurs sportifs.
- 7,5 bibliothécaires.
- 23 professeurs de musique et de danse.
- 23 Atsem.
- 2 éducateurs spécialisés.

LES PERSONNELS MUNICIPAUX

Les qualifications

L'ensemble du personnel possède un diplôme en lien avec son métier et sa spécialité, certains animateurs intervenant dans les accueils de loisirs et accueils périscolaires possèdent le BAFA ou le BAFD ou sont en cours de formation pour l'obtention de l'un de ces diplômes (Brevets d'État non professionnels).

Les formations

La ville propose aux différents agents la possibilité de se former et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en lien avec la spécificité de leur métier. Un plan de formation est mis en place tous les ans au sein de la ville et proposé en lien avec le budget.

Respect des taux d'encadrement

Les structures de la ville appliquent les taux d'encadrement en lien avec les différents textes réglementaires issus des différents organismes et institutions (le Conseil départemental, la Direction départementale de la cohésion sociale, l'Éducation nationale...) dont ils ont reçu l'agrément.

LES MOYENS FINANCIERS

Les tarifs

La ville développe une politique tarifaire, socialement juste, basée sur les capacités contributives des familles, en tenant compte des quotients familiaux.

Elle bénéficie également des aides du Conseil départemental, de la CAF et des aides spécifiques de l'État.

Autres moyens

■ Le passeport Jeunesse (25 adhésions en 2015)

Il s'adresse aux jeunes Saranais de 11 à 17 ans fréquentant les clubs et les relais de quartier. Il est valable 1 an. Il permet de participer aux activités proposées par le service jeunesse. Il coûte 9 euros (tarif 2015), il est remis gratuitement aux jeunes adhérents d'autres activités municipales et associatives : École de danse, École de musique, École de sport, Maison des loisirs et de la culture, Association sportive Fleury-les-Aubrais/Saran, USM Saran, École de théâtre du Théâtre de la Tête Noire.

Des aides auprès des familles saranaises

- Aide aux vacances (en 2015 : 24 familles).
- Aide aux cours d'équitation (en 2015 : 36 familles).
- Location et vente d'instruments de musique (en 2015 : 45 familles).

Des aides pour les enfants et les jeunes saranais scolarisés pour :

- Les classes dépaysées 1^{er} et 2^e degrés (en 2015 : 478 familles pour le 1^{er} degré et 116 familles pour le 2^e degré),
- Les classes de neige 1^{er} et 2^e degrés (en 2015 : 45 familles).

Diverses subventions sont attribuées aux écoles et collèges

- Coopératives scolaires,
- Projet *Santé/citoyenneté*,
- Collèges Montjoie, Pelletier.

Des aides aux associations saranaises

- Subventions, mise à disposition de personnels, locaux, matériels, aides techniques et organisationnelles, transports...

LES MOYENS MATÉRIELS

Le Transport

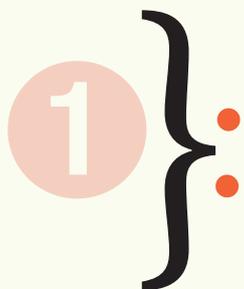
- Pour le scolaire : les sorties de proximité et grandes sorties,
- Un circuit de bus pour l'accompagnement des enfants au sein des accueils de loisirs (mercredi et vacances scolaires),
- Des véhicules mis à disposition au niveau des services de la ville (crèche, centre de loisirs, relais de quartier, stages sportifs, SEA, ...)

Prêt de matériels et de salles pour l'organisation de manifestations et animations spécifiques.

La mise à disposition d'équipements et de structures sportives et culturelles

LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

- Le journal municipal *Repères*,
- Le journal municipal de la jeunesse *Caractère*,
- Le site internet,
- L'espace famille,
- Les réseaux sociaux, courriels,
- Les lettres info-parents,
- Les réunions publiques, les conseils de quartiers, les groupes de travail,
- Les conseils d'écoles,
- Les portes ouvertes, les manifestations, les fêtes de quartier,
- La presse locale,
- Les affichages sur l'espace public, les flyers...



L'ÉTAT DES LIEUX

LES CONSTATS LIÉS AU DIAGNOSTIC

AU NIVEAU DES MÉTHODES DE TRAVAIL

- Travailler plus en concertation et en transversalité entre les services de la ville,
- Apporter du sens dans les pratiques des professionnels (réflexions/actions),
- Passer du bilan à l'évaluation des actions,
- Soutenir l'aide technique et l'aide à la décision au niveau des élus : position technique (professionnels), décisions (élus).

AU NIVEAU DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Adapter les activités aux besoins des enfants et des jeunes du XXI^e siècle,
- Avoir une dimension de proximité, de quartier, de ville et de territoire dans l'observation et l'analyse des publics et de leurs besoins,
- Redéfinir l'objet et la définition des structures de quartier pour l'enfance et la jeunesse (relais, clubs, local enfance...) en lien avec les besoins des différents publics,
- Faire connaître les structures jeunesse à un public plus large au niveau des collèges et des lycées,
- Générer plus l'implication des jeunes préados et adolescents dans les projets et activités,
- Créer du lien social de manière équitable sur l'ensemble des quartiers,
- Adapter les outils de communication aux nouveaux modes de communication et aux différents publics,
- Faire connaître, comprendre et respecter les règles de vie à tous les enfants et jeunes,
- Rendre accessible la Culture dans tous les lieux de vie des Saranais.

AU NIVEAU DES STRUCTURES/LOCAUX/ TRANSPORTS

- Adapter les projets en fonction des locaux existants et poursuivre les études de futurs locaux selon les besoins (ex : groupe scolaire),
- Fixer une date limite d'inscription à six semaines avant la période de fonctionnement pour les centres de loisirs, les stages sportifs et les séjours de vacances au Grand Liot,
- Optimiser la gestion des activités en lien avec les nouveaux locaux (local périscolaire des Sablonnières et aménagement de la médiathèque).

DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS

- Apporter une complémentarité aux actions entre services,
- Adapter les activités en lien avec les moyens (publics, locaux, transports, budget).

2

LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 1 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE DANS UN CADRE AGRÉABLE ET SÉCURISANT

L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS proposées au sein des structures de la ville est organisé en répondant aux besoins physiques, physiologiques, psychologiques de l'enfant.

La ville devra mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la santé, la sécurité physique et morale des mineurs

L'enfant et le jeune participent sur l'année à différents temps de vie collective, les professionnels s'attacheront à effectuer un suivi pour trouver une cohérence entre les différents temps, sans qu'ils se superposent et deviennent contraignants.

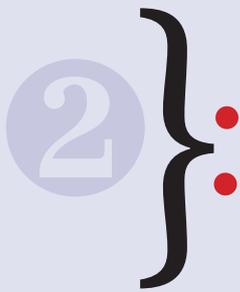
Les professionnels devront tenir compte des besoins spécifiques de chaque public selon leur rythme, leur âge et leurs capacités.

Les activités sont organisées dans ce sens au sein de locaux adaptés.

À partir des orientations de la Politique éducative des élus (PEG), les directeurs de structures vont définir leur projet pédagogique. Le projet pédagogique va traduire les orientations en actions et va poser un cadre organisationnel en lien avec des règles d'hygiène et de sécurité.

Le projet pédagogique est un document essentiel qui détermine :

- Les conditions d'accueil des enfants et des jeunes,
- Les démarches pédagogiques des intervenants auprès des enfants et des jeunes,
- Les activités possibles sur la période concernée en lien avec les obligations de sécurité pour les animations spécifiques,
- La présentation du personnel et de ses qualifications,
- Les règles de fonctionnement à respecter et non négociables,
- Les moyens nécessaires pour faire fonctionner la structure et organiser les activités,
- Le bilan et l'évaluation des actions.



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 2 : FAVORISER L'ÉDUCATION POPULAIRE PAR LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES

DANS UN MONDE où l'individu prime sur le collectif, la compétition sur la coopération, nous avons plus que jamais besoin d'éducation populaire : celle qui va permettre au jeune de comprendre le monde dans lequel il vit et d'avoir prise sur lui par l'action.

L'école doit favoriser l'égalité pour tous et permettre à chacun de réussir pour trouver un travail.

Cependant, beaucoup trop de jeunes se retrouvent encore sur le bord du chemin, en échec scolaire, exclus. Ils ont du mal à trouver leur place.

Quelles que soient les causes et les responsabilités, l'enfant a les mêmes droits, qu'il soit d'un milieu modeste, qu'il soit d'une autre culture ou tout simplement par sa différence personnelle.

L'éducation populaire se perçoit non pas en opposition à l'école, mais en complément de celle-ci. Elle apporte des savoir-faire et des savoir-être aux savoirs dispensés par le système éducatif.

La Convention internationale des droits de l'enfant

(ONU 19 nov. 1989)

rassemble l'ensemble
des droits civils, politiques,
économiques, sociaux et
culturels des enfants.

Par des activités parallèles à l'école, il est possible pour les enfants et les jeunes de trouver un équilibre, prendre confiance.

La pratique d'un projet collectif avec des activités sportives ou culturelles, au sein des structures municipales, au sein d'un club, d'une association peuvent aider l'enfant et le jeune à trouver leur place.

C'est par la rencontre avec d'autres enfants et jeunes, par la pratique

d'une activité commune que ces derniers vont s'enrichir et se construire.

C'est par l'échange de savoirs réciproques, sans nécessité de les hiérarchiser qu'ils vont s'affirmer et s'émanciper.

C'est par des prises d'initiative qu'ils vont pouvoir prendre des responsabilités et devenir les citoyens de demain. Sans aucun doute, l'éducation populaire facilite la citoyenneté.

L'Éducation populaire, c'est dire non, c'est refuser les injustices. Mais c'est surtout proposer, expérimenter, oser des actions pour transformer la société.

Grégory Huchon

LES OBJECTIFS

■ Sensibiliser et éveiller à la Culture dès le plus jeune âge par :

■ Des activités : au sein de la crèche, des écoles, des accueils périscolaires et de loisirs, des quartiers,

■ L'intervention d'un intervenant musique au sein des écoles élémentaires,

■ Des rencontres avec des artistes et leurs œuvres à destination des écoles, des accueils périscolaires, des accueils de loisirs, des relais de quartiers,

■ Des pratiques artistiques et culturelles diversifiées au sein des Écoles de musique et de danse,

■ Une programmation adaptée pour devenir un spectateur averti dans les lieux culturels (médiathèque, Théâtre de la Tête Noire),

■ La mise en place d'expositions culturelles hors les murs vers les structures municipales, voire les quartiers,

■ Des activités autour de la photo, de l'image et du cinéma en lien avec le club de l'Image,

■ La mise en place d'activités autour des sciences et des nouvelles technologies.

■ Proposer des activités sportives à tous les enfants et jeunes dans les meilleures conditions possibles :

■ Faciliter la pratique d'une activité sportive, par une aide technique et pédagogique auprès des enseignants des écoles élémentaires,

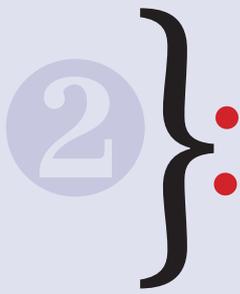
■ Proposer des animations sportives au sein des structures de loisirs et au sein des quartiers, sur les différents temps de vie de l'enfant et du jeune.

■ Proposer des actions et activités pour faciliter la réussite scolaire et l'insertion professionnelle par :

■ Des multi-activités éducatives au sein des différents temps périscolaires (ref. PEDT),

■ De l'étude dirigée dans les écoles et de l'aide aux devoirs au sein des relais de quartier,

■ L'accueil individualisé et l'accompagnement de jeunes (11-17 ans) et jeunes adultes (18-25 ans) au sein du Point information jeunesse (stages et orientations scolaires et professionnelles, logement, loisirs, santé).



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 3 : FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE » PAR LA SOLIDARITÉ, LA CITOYENNETÉ ET LA DÉMOCRATIE

DANS LE CONTEXTE SOCIAL d'aujourd'hui, les valeurs fondamentales enseignées à l'école de la République : Liberté, Égalité, Fraternité sont mises à rude épreuve.

L'école n'a pas tous les moyens et ne peut à elle seule, porter cette responsabilité. L'éducation globale plus que jamais doit jouer son rôle pour que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui ne reproduisent pas les erreurs du passé. Les temps de vie collective sont autant de moments de rencontres, où l'enfant et le jeune vont apprendre sur les autres. Ils doivent comprendre leurs différences pour apprendre à les accepter.

**La solidarité doit se vivre
au quotidien, l'enfant et
le jeune doivent apprendre
l'entraide.**

La solidarité, c'est l'affaire de tous : parents, familles, enseignants, éducateurs, animateurs. Cependant, les moyens de communication : médias, télévision, réseaux sociaux influencent et peuvent parfois altérer l'information et ne pas la rendre objective. Entre fiction et réalité certains jeunes ne font plus la différence.

Nous sommes tous responsables de la société dans laquelle nous évoluons et nous vivons. L'éducation, c'est l'affaire de tous. Elle ne s'adresse pas qu'aux enfants et aux jeunes, elle est présente tout au long de notre vie.

Chacun dans son domaine respectif doit agir pour que les actes de solidarité et de respect mutuel deviennent des actes de tous les jours. Ils ne

doivent pas être traités dans l'urgence, uniquement lorsqu'un problème arrive et touche à l'intégrité d'un enfant, d'une personne ou d'un collectif. Il est parfois trop tard pour agir. Vivre ensemble en bonne intelligence, c'est respecter le principe de **la laïcité**.

La France est un État républicain, neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. (loi du 9 décembre 1905, séparation des églises et de l'État)

La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire et de ne pas croire. Le code de l'Éducation donne pour « mission » à l'école la transmission des valeurs de la République, l'école est laïque parce qu'elle éduque et instruit sans endoctriner : elle « *protège de tout prosélytisme et de toute pression qui empêcheraient aux élèves de faire leur propres choix* ».

Les principes de la laïcité ne s'arrêtent pas aux portes de l'école, mais se déplacent dans tous les lieux de vie de l'enfant et du jeune. Les structures municipales sont des lieux publics sous la responsabilité de la ville et comme l'école, la commune doit transmettre les valeurs de la laïcité. Les accueils périscolaires, la restauration des enfants, les accueils extrascolaires, les structures sportives, culturelles et de loisirs sont des lieux collectifs qui doivent garantir le respect mutuel et de compréhension de l'autre.

Il est interdit aux enfants et aux jeunes, comme aux personnels d'afficher des signes ou des tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.

Il appartient à tous les professionnels de la ville, agents publics, d'avoir un devoir de stricte neutralité en présence d'enfants et de jeunes, ils ne doivent pas exprimer leurs convictions personnelles, politiques ou religieuses. Le respect et la préservation de la liberté de conscience des enfants et des jeunes sont la raison de ce devoir de neutralité.

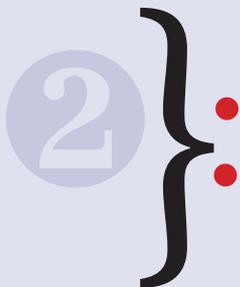
C'est par le respect, la solidarité, l'équité, la tolérance, le compromis, la liberté d'expression qu'on construit **la démocratie**.

Pour autant, si les enfants et les jeunes veulent devenir des citoyens autonomes et responsables, ils doivent accepter les règles de société qui favorisent le vivre ensemble.

Si nous souhaitons transmettre ces valeurs par des savoirs, nous devons apprendre aux enfants et aux jeunes à respecter toutes les différences, qu'elles soient liées au milieu social, à l'âge, au sexe, au physique, à la couleur de la peau, à la religion, à la maladie.

Ces savoirs ne peuvent pas rester qu'au niveau de la connaissance, ils doivent se transformer en actes.

C'est par des actions de tous les jours, par des activités éducatives, avec l'école et en parallèle, au sein de structures municipales, au sein des associations que nous devons agir pour donner du sens aux valeurs humanistes que nous défendons.



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 3 : FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE » PAR LA SOLIDARITÉ, LA CITOYENNETÉ ET LA DÉMOCRATIE

LES OBJECTIFS

■ Favoriser la mixité sociale et culturelle :

■ Organiser des activités mobilisatrices au sein de la ville, des quartiers, pour créer du lien social, des moments conviviaux, pour permettre aux enfants, jeunes et adultes de se rencontrer,

■ Organiser des projets interculturels, associant la connaissance d'un pays, de son histoire, de sa culture et de ses traditions.

■ Favoriser les projets intergénérationnels, associant des personnes de tous les âges et de toutes générations.

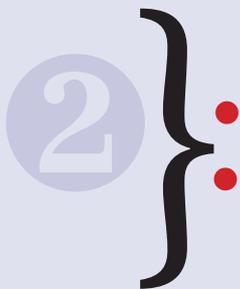
■ Favoriser l'intégration d'enfants et de jeunes porteurs d'un handicap dans les structures municipales en tenant compte de leur capacité à vivre en collectivité, et d'avoir les moyens nécessaires au niveau de la ville à leur bonne intégration.

■ Favoriser des projets de solidarité et d'aides humanitaires en lien avec le milieu associatif saranais et des partenaires extérieurs.

■ Favoriser la citoyenneté, l'implication des jeunes dans les projets :

■ Favoriser la participation des enfants dans le choix de leur projet de leurs activités,

■ Organiser des espaces de dialogue, des espaces aux débats avec les enfants et les jeunes sur des faits de société, des thématiques diverses (la santé, la paix, la laïcité, l'orientation professionnelle, le sport et ses bienfaits...).



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 4 : ÊTRE À L'ÉCOUTE DES FAMILLES ET FAVORISER L'AIDE À LA PARENTALITÉ

LES PARENTS sont les premiers éducateurs de leurs enfants. La famille a en effet un rôle fondamental dans le développement de l'enfant. L'enfant a besoin de s'inscrire dans l'histoire de sa famille, de ses racines et de sa culture.

Les parents doivent être valorisés en tant que citoyens responsables, en même temps que leur est reconnue la compétence éducative.

Il est nécessaire pour tout intervenant extérieur à la famille, de reconnaître et respecter cette place indispensable des parents pour lier des relations durables de confiance.

Les parents doivent être associés dans les actions éducatives. Ils doivent trouver une place auprès des différents co-éducateurs qui interviennent dans l'éducation de leur enfant (auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, enseignants, animateurs, éducateurs..)

Les périodes de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence ont leur spécificité, les besoins ne sont pas les mêmes.

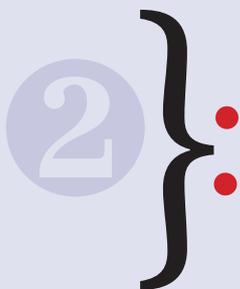
Chaque période demande une attention particulière. Le contexte social, culturel et économique ne facilite pas toujours les choses pour certaines familles.

Des relations conflictuelles peuvent alors surgir au sein de la famille, mais aussi au sein de l'école, dans les lieux de vie où l'enfant et le jeune ont l'habitude de pratiquer des activités de loisirs.

Les parents doivent pouvoir trouver un lieu d'écoute, où ils pourront échanger et trouver des solutions si le besoin s'en fait ressentir pour eux.

Ils devront néanmoins être garants auprès des différents co-éducateurs, d'agir auprès de leur enfant et de trouver des solutions pour faciliter l'intégration de ce dernier au sein des structures éducatives.



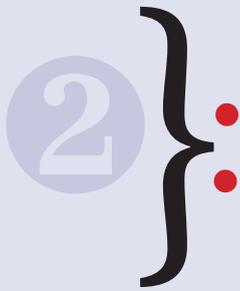


LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 4 : ÊTRE À L'ÉCOUTE DES FAMILLES ET FAVORISER L'AIDE À LA PARENTALITÉ

LES OBJECTIFS

- **Communiquer et informer les parents des activités proposées au sein des structures municipales,**
- **Accueillir dans de bonnes conditions les parents et les enfants dans les différents accueils,**
- **Proposer des temps de rencontre pour montrer et échanger sur l'organisation et la mise en place des activités,**
- **Faire participer les associations de parents d'élèves aux projets municipaux en lien avec l'école,**
- **Rencontrer les parents en cas de problème avec leur enfant pour trouver des solutions, les orienter vers les services compétents,**
- **Orienter et créer du lien avec les associations, les relais et les institutions** (Conseil départemental, Caisse d'allocation familial CAF, Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents REAAP...).



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 5 : FAVORISER LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE

L'EST URGENT pour les enfants et les jeunes de prendre conscience que la terre est un patrimoine commun qui ne nous appartient pas et qui devra être transmis aux futures générations afin qu'eux aussi puissent y vivre.

L'éducation à l'environnement doit ainsi permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des connaissances, les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation et la qualité de l'environnement.

L'animation nature a souvent pris ses racines dans les espaces naturels où l'on peut observer les animaux, la végétation, les arbres, les fleurs, mais ce n'est pas suffisant.

Il faut que les enfants et les jeunes saranais issus du milieu urbain portent un regard critique sur leur environnement.

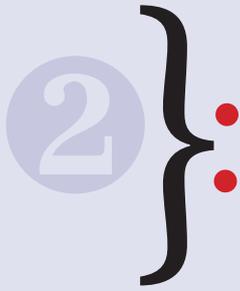
Quel est l'impact des pollutions, de la gestion des déchets, de l'eau ? Quelle est la conséquence sur notre alimentation ? Sur notre santé ? Quel rôle pouvons-nous jouer ?

C'est par une prise de conscience, c'est par un engagement citoyen que chaque enfant et jeune pourra modifier ses comportements. Développer sa capacité à agir en éco-citoyens responsables et solidaires, voilà les enjeux que nous poursuivons. C'est pourquoi, les activités sensibilisant l'enfant et le jeune au respect de la nature et son environnement, doivent être soutenues au sein des structures municipales.

■ Le Centre de nature du Grand Liot, propriété collective des habitants de Saran, situé au cœur de la Sologne, propose d'accueillir des groupes d'enfants et de jeunes pour découvrir et apprendre l'éducation à l'environnement. De nombreuses activités y sont proposées : animation équestre, ferme pédagogique, jardinage, mare pédagogique, pêche...

La ville souhaite que ce lieu puisse recevoir tous les enfants saranais, dans le cadre familial, scolaire ou de vacances.

La ville apportera une attention particulière pour accueillir les enfants qui n'auraient pas la possibilité de partir en vacances et de vivre un temps de vie collective tourné vers les plaisirs de la campagne et de ses richesses.



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 5 : FAVORISER LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE

LES OBJECTIFS

■ Développer des projets autour de la nature et de l'environnement :

Au Grand Liot

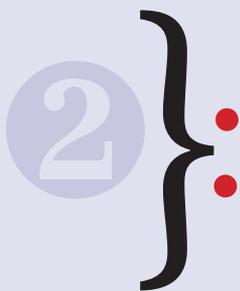
- Pour les classes de découverte des écoles de Saran,
- Pour les séjours courts organisés par les structures municipales,
- Par des accueils à la journée de groupe d'enfants et de jeunes.

Dans les structures

municipales en lien avec le milieu naturel saranais et orléanais (forêt, eau, étang, Loire, agriculture...)

■ Développer des projets autour de l'éducation nutritionnelle (produits, transformation et consommation)

■ Sensibiliser les enfants et les jeunes sur les énergies renouvelables (quels besoins ? lutter contre les effets de serre et les rejets de CO₂, conséquences ?).



LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 6 : ŒUVRER POUR UNE ÉDUCATION GLOBALE

AU REGARD du contexte économique et des baisses d'aides de l'État, la ville devra porter une attention particulière sur la gestion de ses activités éducatives pour continuer à maintenir un service de qualité. Nous souhaitons poursuivre nos orientations pour répondre au mieux aux besoins des familles et de leurs enfants.

La collaboration inter-services est une démarche nécessaire pour mener des projets. C'est par la complémentarité des connaissances et des compétences que ceux-ci seront optimisés.

C'est par la complémentarité des moyens matériels et financiers que nous pourrons continuer nos actions. Cette démarche doit se poursuivre avec nos partenaires et les différents co-éducateurs avec lesquels nous travaillons au quotidien.

L'éducation globale doit nous permettre de nous rencontrer de trouver des temps de concertation pour échanger, pour donner du sens aux finalités que nous poursuivons dans le champ de l'éducatif.

Si le jeu à toute son importance dans l'éducation des enfants, l'éducation quant à elle n'est pas un jeu.

Chaque intervenant doit contribuer dans ses démarches pédagogiques à faire évoluer l'enfant à devenir adulte.

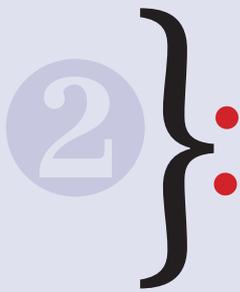
La ville poursuivra l'aide et le soutien à la formation auprès des différents personnels intervenant auprès de l'enfance et la jeunesse.

Les spécificités et les interventions sont multiples auprès des enfants. La communication, l'échange de pratiques professionnelles sont nécessaires pour donner une cohérence dans les approches et méthodes utilisées auprès des enfants et des jeunes, principalement quand un problème survient. Les méthodes participatives utilisées dans la

mise en place du PEDT, seront poursuivies au sein du PEG.

En interne, un groupe de travail composé des services de la ville poursuivra la réflexion sur la mise en place des orientations éducatives.

Le comité de pilotage composé d'élus, des différents partenaires et du groupe de travail se réunira pour échanger sur le contenu des actions. Il apportera son analyse et sa réflexion sur la pertinence de celles-ci.

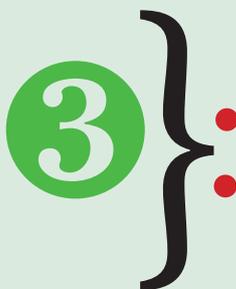


LES VALEURS ET LES FINALITÉS

ORIENTATION 6 : ŒUVRER POUR UNE ÉDUCATION GLOBALE

LES OBJECTIFS

- Favoriser la cohésion éducative sur les différents temps de vie de l'enfant,
- Favoriser le travail en transversalité en interne au niveaux des services municipaux,
- Favoriser la concertation entre les différents co-éducateurs (ville, parents, partenaires institutionnels, partenaires associatifs),
- Favoriser la formation aux niveaux des personnels de la ville,
- Favoriser les réseaux et les collaborations interprofessionnels en externe à la ville.



LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES À LA VILLE

EXTERNES

Les institutions, les organismes

L'Éducation nationale :

- l'Inspection académique de circonscription Orléans-Nord
- La Direction départementale de la Cohésion sociale
- Le Conseil Départemental
- Le Conseil Régional
- La Protection maternelle et infantile (PMI)
- La Caisse d'allocation familiale (Caf)
- La Direction régionale de l'action culturelle (Drac)
- Le Centre régional d'information jeunesse (Crij)
- La Mission locale
- Le Centre d'information et d'orientation (CIO)
- Pôle-Emploi
- L'institut des Cent Arpents
- La Maison Dialogue Autisme
- etc.

Les associations d'éducation populaire :

- Les Francas
- Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea)
- Famille rurale
- etc.

Autres associations :

- Cent soleils

- L'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei 45)
- etc.

INTERNES

Les Associations saranaises

Sportives :

- L'Union sportive municipale (USM)
- L'Association sportive Fleury-les-Aubrais-Saran (Asfas)

Culturelles et de Loisirs :

- Le Théâtre de la Tête Noire
- Format Typographique
- La Maison des Loisirs et de la Culture
- Art's Danse
- Jardin 2000
- etc.

Solidaires :

- Le Secours populaire
- Les Restos du cœur
- Bénin-Amitié-Partage
- Le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS)
- etc.

Parents d'élèves :

- La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- L'Association des parents d'élèves de Saran (Ape)
- L'Entraide scolaire amicale

4

L'ÉVALUATION

Suite au diagnostic réalisé, la ville souhaite porter une plus grande attention aux activités proposées aux enfants et aux jeunes.

Nos projets et activités municipales sont organisés sur l'année scolaire. Ils trouvent leur légitimité en lien avec les projets pédagogiques qui déterminent des objectifs opérationnels, et les méthodes pédagogiques.

Un bilan quantitatif des activités sera effectué en mai par les services, en lien avec les différents co-éducateurs.

L'évaluation du PEG, quant à elle sera effectuée à mi-mandat, en lien avec le PEDT.

Les différents partenaires seront conviés à y participer.

L'évaluation qualitative aura pour objectif de vérifier les critères suivants :

■ **La pertinence** des objectifs opérationnels (actions) mis en place par les différents co-éducateurs par rapport aux orientations des élus (valeurs/finalités),

■ **La cohérence** des moyens par rapport aux objectifs. Est-ce que pour mener les actions, les moyens humains, matériels, financiers, méthodes et contenus sont réalistes ?

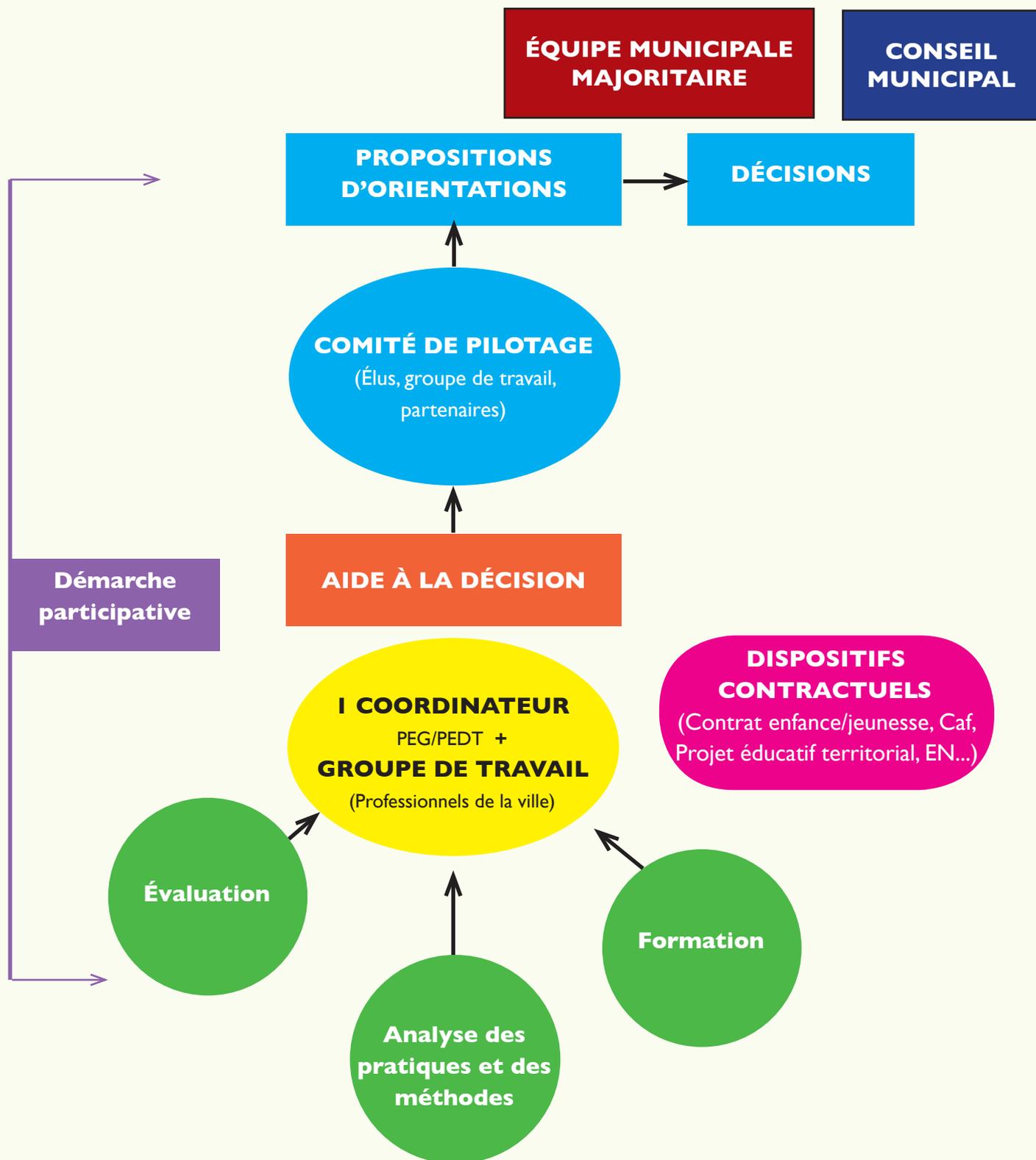
■ **L'efficience** des résultats par rapport aux moyens. Elle concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition. Les actions sont-elles mises en place de manière optimale ?

■ **L'efficacité** des résultats par rapport aux objectifs. Est-ce que les actions proposées aux enfants et aux jeunes ont permis d'atteindre les objectifs éducatifs fixés (dans le domaine des savoirs, savoir-faire, savoir-être) ?

Il est important de rappeler qu'une évaluation reste toujours partielle et relative, et qu'elle se construit progressivement dans la durée.

5

LA MISE EN ŒUVRE DU PEG ET DE SON SUIVI (EN LIEN AVEC LE PEDT)



LE **P**ROJET **É**DUCATIF **G**LOBAL

2014 > 2020

de la ville de **SARAN**

Impression : Prévost-Offset . Mars 2016 . 1 000 exemplaires

LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2014 > 2020 de la ville de SARAN



SARAN

www.ville-saran.fr

{ Ensemble, vivons notre ville ! }